



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 07/04/2025

Echéance le : 31/05/2025

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document 5127694		N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	TVA : FR12902550565 V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande 5872576	
Désignation					N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5872576 DU 07/04/2025 **											
OPEL MERIVA A Monospace 1.3 CDTI - BT682DR											
E:ROTULE SUSPENSION AM					1634902280	1,00	4	35,30	28,00	25,42	25,42
PAPR						4			10,00		-2,54
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 22,88											
CHER CLIENT											
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.											
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS											
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.											
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT											
Total hors taxe €					Montants T.V.A. €					Total T.T.C €	
PI : 22,88					acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration						
MO : 0,00 22,88					(4) 20,000 22,88					27,46	
DIV : 0,00					4,58						

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5127694	0165285	5872576
Echéance le : 31/05/2025		
07/04/2025		27,46



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.